



Demande de subvention FEDER

Sont éligibles au Feder, la France Métropolitaine ainsi que les départements d'outre Mer. Le Feder est attribué à un taux maximal de 50 % pour un cumul d'aides publiques plafonné à 70 % des coûts éligibles, incluant l'aide régionale, l'aide de l'Ademe et le Feder.

Type d'opération	Aides
Opération nouvelle	
Doublet et centrale géothermique	10 € par MWh/an
Ensemble du réseau de chaleur	10 € par MWh/an
Réhabilitation	
Un puits	5 € par MWh/an
Deux puits	10 € par MWh/an
Extension de réseau géothermique	
Sous stations et raccordement au réseau existant	10 € par MWh/an

Aides et Subventions au niveau national

> Pompe à chaleur (PAC) géothermique sur aquifère

Aides financières couvrant les études de faisabilité sur l'extension du réseau géothermique pour le chauffage urbain, le raccordement au réseau existant de nouvelles stations et les forages:

- L'Ademe contribue par un fond de garantie contre les risques géologiques à long termes;
- les pompes à chaleur sur aquifère bénéficient de l'assurance Aquapac proposée par l'Ademe;
- L'ADEME contribue à 50 % du montant global des dépenses éligibles de l'étude de faisabilité. Le taux d'aide est plafonné à 300 000 euros.

> Pompe à chaleur (PAC) géothermique sur sondes

Aides financières couvrant les études de faisabilité pour promouvoir les pompes à chaleur géothermiques:

- L'Ademe contribue à 25 % des coûts de l'étude de faisabilité;
- L'Ademe accorde un bonus de 100€ par MWh géothermique/an produit. Ce bonus est limité à 30 % des surcoûts engendrés par rapport à un chauffage par chaudière à gaz.



7ème programme cadre communautaire de recherche et développement (FP7)

But :

permettre aux entreprises européennes de co-financer une leurs travaux de recherche, de développement technologique et des projets exemplaires basés sur des appels à projets compétitifs et approuvés par un comité européen.

Comment :

soumettre sa candidature et sa proposition en ligne sur le site du FP7 dans la rubrique "Preparation and Submission".

Contacts et informations :

http://cordis.europa.eu/fp7/ncp_en.html

European Commission DG Research - Unit I.5: Environment

Rue de la Loi 200

B-1049 Brussels

Tel: +32 2 296 62 86

Email: fp7@cordis.lu

Programme-cadre pour l'innovation et la compétitivité (CIP)

But :

Le CIP est divisé en 3 programmes opérationnels dont un "Energie Intellectuelle pour l'Europe" (IEE) s'adresse aux Petites et Moyennes Entreprises. Ce programme pluriannuel favorise l'utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité, de chaleur et de froid.

Comment :

Les aides financières sont allouées par la commission européenne à hauteur de 75 % du montant global des dépenses éligibles. Pour bénéficier de ces subventions, les candidats doivent répondre en ligne aux appels aux projets lancés annuellement par l'Agence Exécutive de la Compétitivité et l'Innovation.

Contact et information :

<http://ec.europa.eu/energy/intelligent/>

Politique Européenne de Cohésion : Fonds structurels et Fonds de cohésion

Contacts et informations

http://ec.europa.eu/regional_policy/index_en.htm

Financial Engineering unit

avenue Père de Decken, 23 - Bâtiment CSM 1 - 2nd floor

Tel. 0032 2 296 6943

Fax 0032 2 292 0904

regio-financial-engineering@ec.europa.eu

Aides et Subventions au niveau régional

Type de mission	Taux de Subvention	Régions bénéficiaires
Etude géothermique	70 % (35 % Ademe, 35 % CR)	Limousin, Centre, Lorraine
Travaux d'investissement	40 % du montant global des dépenses éligibles	Limousin, Centre, Lorraine
Etude géothermique	50 % du montant global des dépenses éligibles	Nord Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie
Travaux d'investissement	15 % du montant global des dépenses éligibles	Nord Pas-de-Calais, Midi-Pyrénées, Basse-Normandie
Réseaux de chaleur géothermiques : étude de faisabilité	Ademe : 40 % du montants global des coûts de l'étude Autorités régionales : 40 %	Ile-de-France
Pompes à chaleur : étude de faisabilité	Assurance Aquapac Ademe à 25 % des coûts	Ile-de-France
Pompes à chaleur géothermiques : travaux d'investissement	CR : 30 % du montant global des dépenses éligibles Ademe : 20 % pour les projets exemplaires	Ile-de-France

Contacts et informations

www.ademe.fr

www.geothermie-perspectives.fr/

www.iledefrance.fr/uploads/tx_base/CR_37-08.pdf

www.geothermie-perspectives.fr/pdf/Plaquette-Aqua-10.05_.pdf

www.geothermie-perspectives.fr/18-regions/pdf/Aides_Ademe_Region_version_de_juin_2007.pdf

Pour plus d'informations concernant le FEDER :

http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/official/regulation/pdf/2007/feder



Geothermal technology provides power, heating and cooling for single households, cities, for tourism, industry and agriculture. Geothermal energy may be used in a number of ways in the industrial field. Potential applications could include drying, process heating, evaporation, distillation, washing, desalination, and chemical extraction. While there are many potential industrial uses of geothermal energy, the number of European applications is relatively small.

However, a fairly wide range of uses are represented: large retails and leisure, vegetable dehydration, fish processing and drying, and chemical recovery. Some large industrial applications exist in Europe: in Germany, in France and in Sweden. These systems provide the best present examples of industrial geothermal energy use.

These examples have to be replicated in Europe. The IGEIA consortium will analyze the needs of the industry in order to provide an answer with a geothermal installation taking into account local aspects. The next step is to customize the answer, for disseminating the "geothermal" products all over the EU industrial sector.

www.saunier-associes.com/igeia/



Integration of Geothermal Energy into Industrial Applications

LES AIDES FINANCIÈRES EUROPÉENNES & FRANÇAISES



Supported by

Intelligent Energy  Europe